



ECOLE NOTRE DAME
4, rue de Somme Py
95100 ARGENTEUIL
Tél : 01.39.82.62.07

REGLEMENT FINANCIER 2022/2023

CONTRIBUTIONS ANNUELLES OBLIGATOIRES

	MATERNELLE	ELEMENTAIRE
1 - CONTRIBUTION FAMILIALE	811,00	811,00
2 - EVEIL A L'ANGLAIS	143,00	143,00
3 - ACTIVITES SPORTIVES		153,00
4 - PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES	391,00	391,00
TOTAL	1345,00	1498,00

Les prestations complémentaires couvrent l'ensemble des frais fixes engagés dès le début de l'année scolaire pour chaque élève : accès à école directe, cotisations, photos de groupe, photos individuelles, fournitures (fournitures et matériel pédagogique de classe, frais de photocopies et éditions de documents administratifs), activités culturelles, renouvellement des livres des B.C.D. (bibliothèque - Centre de Documentation) pour chaque classe, frais de sorties scolaires (spectacles, visites, ...), animations diverses, intervenants spécifiques.

FRAIS FACULTATIFS ANNUELS

	1 jour	2 jours	3 jours	4 jours	Exceptionnelle à l'unité
5 - DEMI-PENSION (4)	240,00	480,00	720,00	960,00	8,50
6 - GARDERIES DU MATIN (de 07h15 à 08h15) (5)	76,50	153,00	229,50	306,00	6,20
7 - ETUDE PRIMAIRE (de 16h30 à 17h45) (5)	101,50	203,00	304,50	406,00	6,20
8 - GARDERIE MATERNELLE (de 16h30 à 17h45) (5)	101,50	203,00	304,50	406,00	6,20
9 - GARDERIE DU SOIR (de 17h45 à 18h30) (5)	76,50	153,00	229,50	306,00	6,20

10 - COTISATION APEL (par famille) (6)

20,00

Cotisation APEL par famille (Association de Parents d'élèves) : cette cotisation facultative vous sera facturée avec les autres cotisations, sauf avis contraire de votre part avant la rentrée scolaire.